



Travaux sous tension en basse tension Module ouvrage aérien

TST AER

PRÉSENTIEL

HABILITATION

Objectif de formation

Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de type « Aérien » de distribution et d'éclairage public.

Programme

Apport théorique sur la réglementation : NF C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...

Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Exercices pratiques suivants : Réalisation d'une protection de chantier de tiers. Connexion et déconnexion d'un câble d'alimentation de boîtier de protection d'un foyer EP. Remplacement d'un isolateur d'alignement et confection d'une attache. Raccordement d'un branchement sur réseau isolé par la méthode de travail au contact. Déraccordement / raccordement d'un branchement aérien sur réseau nu par la méthode de travail à distance (mise en attente des connecteurs sur portes-connecteurs). Raccordement / déraccordement d'un branchement provisoire sur réseau nu par la méthode de travail à distance. Connexion / déconnexion d'un CCPI de type panneau de comptage. Réalisation d'une coupure en charge. Raccordement de câbles isolés torsadés de réseau entre eux. Mise en oeuvre de shunts en vue d'assurer une continuité de service. Réalisation d'un transfert de conducteurs nus sur réseau sous tension. Raccordement de câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.



Les points forts de la formation

- Centre agréé par le Comité des Travaux Sous Tension

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Monteur technicien en réseaux électriques

Durée

8 Jours dont 56 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

1 810 € par stagiaire

Adresse

Quimper - IRTEC
5 rue Alice Richard,
ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les conditions d'admission

Prérequis

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : • mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. • être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins de 2 ans, à l'issue du module de base habilitant TST ou être habilité « T » pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension. • maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens, branchements aériens et aéro-souterrains (habilitation B1 minimum). • maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Modalités d'entrée

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'apprenant sera capable : • D'identifier le type d'ouvrage « Aérien » (AER) et d'en connaître les procédures d'accès, • De préparer et valider un processus opératoire, • De vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage, • D'identifier les circuits d'électrification, • D'identifier les circuits de court-circuit, • De mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques, • De connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles, • D'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.), • De réaliser des travaux sous tension sur les réseaux aériens dans le respect des règles de l'art, • De rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Evaluation théorique et pratique. Cette évaluation délivrée à l'issue de ce stage et réalisée à partir d'une liste de critères spécifiques validée par le comité TST, permettra de déterminer l'aptitude ou la non aptitude et ouvrira la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les ouvrages concernés.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques / QCM / et exercices pratiques

Perspectives métiers

Monteur technicien en réseaux électriques

Date et mise à jour des informations : 08/01/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contact



ACCUEIL IRTEC

irtec@bretagne-ouest.cci.bzh

IRTEC Quimper - N° SIRET 13002293200318 - N° d'activité 53290897729

5 rue Alice Richard, ZI de Kerdroniou, - 29000 Quimper

Tél. : 02.98.90.05.83 - irtec@bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les sessions



Quimper

- Nous contacter